

## Vevey - Riviera

## La Tour-de-Peilz pleure en automne... et rit au printemps...

**Finances** • Le budget 2008 prévoit un déficit de 1,3 million de francs. La faute au report des charges cantonales, qui «explorent» à 18 millions. Ce qui n'empêche pas les autorités de s'attendre au final à des comptes bénéficiaires...



Le stade de Gérénaz sera prochainement doté d'un revêtement synthétique. Coût des travaux : 1,85 million de francs.

Depuis quelques années, à l'automne, le radical Frédéric Grognoz, municipal des finances de La Tour-de-Peilz, martèle toujours le même refrain à l'heure de présenter le budget communal: s'il est déficitaire, c'est de la faute au canton... Il est ici en effet d'usage de présenter un budget d'une extrême prudence et de justifier son déficit par les reports de charges cantonales, notamment celles relatives à la facture sociale.

Depuis quelques années pourtant, le printemps venu, «déçues en bien», les autorités affichent un large sourire au moment de présenter des comptes bénéficiaires. Alliée à une saine et rigoureuse gestion des deniers publics

et à de bonnes surprises en termes de recettes aléatoires, la haute conjoncture permet en effet à la commune d'engranger de confortables bénéfices depuis plusieurs exercices. Ce fut le cas en 2006, dont les comptes affichent un bénéfice de plus de 6 millions, au lieu du déficit budgétaire de 4,2 millions... Et ce sera aussi certainement le cas pour l'exercice 2007, qui, selon les estimations de Frédéric Grognoz, devrait permettre de dégager un bénéfice de quelque 5 millions de francs... alors que le budget prévoyait une perte de 1,3 million...

**Facture cantonale «record»**  
Tout porte donc à croire que 2008

n'échappera pas à la règle. Frédéric Grognoz lui-même d'ailleurs «n'exclut pas que les comptes 2008 se révèlent au final bénéficiaires».

Il n'empêche, son budget 2008 se veut comme à l'accoutumée prudent, tablant sur un déficit de 1,3 million de francs pour un total de dépenses de plus de 51 millions. Ce qui, une fois encore, lui permet d'entonner son refrain favori: «Il est regrettable que l'embellie profite uniquement à l'Etat de Vaud et non pas aux communes. Nous avons vraiment beaucoup de chance d'être dans une période où l'économie fonctionne bien». En cause, une nouvelle fois, le report des charges cantonales, qui totalisent 17,9 millions de francs, montant «record», insiste le municipal, englobant la facture sociale, le fonds de péréquation et la nouvelle répartition des charges entre canton et confédération, qui entrera en vigueur le 1er janvier. Et le grand argument communal d'enfoncer le clou: «Nous n'avons jamais eu une facture aussi élevée que ça. Elle représente 23,7% des charges totales. Cela veut dire que sept points d'impôts partent à l'augmentation de la facture sociale, ce qui, sur un taux de 70, représente un sacrifice extrêmement élevé».

**Indexation de 1% des salaires**  
Reste que ce budget présente tout de même «des bonnes nouvelles», souli-

gne le municipal: indexation de 1% des salaires du personnel communal et hausse des rentrées fiscales. Mais là aussi, les recettes fiscales, estimées à plus de 40 millions, «ont fait l'objet d'une planification prudente», admet Frédéric Grognoz.  
Au chapitre des investissements, les

quelque 8,7 millions de francs prévus concernent les routes, le réseau collectif et l'aménagement d'un terrain synthétique de football à Gérénaz (lire ci-dessous).

Textes: sn

Photo: Ville de Vevey

## 1,85 mio pour le terrain de foot de Gérénaz

Dans le cadre du programme régional de création de terrains de football (lire Le Régional no 390 sur [www.leregional.ch](http://www.leregional.ch)), l'exécutif boëland sollicite du conseil communal un crédit de 1,85 million de francs pour transformer le stade de football de Gérénaz. Comme il s'agit d'un terrain très utilisé, l'objectif est de le doter d'un revêtement synthétique afin de pouvoir s'y entraîner même après de fortes pluies. «C'est un projet que nous avons préparé depuis longtemps, rappelle Roland Piguët, municipal des domaines et bâtiment, mais il a fallu attendre l'accord des Municipalités pour son financement». Car les communes du district participeront à ces travaux à raison de 395'000 francs. Reste que ce projet doit encore recevoir l'aval de l'ensemble des dix communes du district. Mais même si l'une ou l'autre devait refuser le financement régional de ces terrains de football, ce qui semble très improbable, «la Municipalité a pris la décision de quand même faire ces travaux», confie le municipal Frédéric Grognoz.

## Vevey



Les Saris sont au centre de la nouvelle exposition du Centre Saint-Antoine, jusqu'au 10 novembre. Il s'agit d'une exposition de «Saris princiers», qui retrace l'histoire des artisans artistes qui fabriquent encore de leurs mains des étoffes au toucher délicieusement soyeuses, aux couleurs éclatantes et merveilleuses,

uniques et tissés à la main. Malheureusement ce savoir-faire millénaire est en déclin en Inde depuis une dizaine d'années. Seules deux cités indiennes conservent encore le secret et la tradition de la fabrication artisanale des saris en soie. L'une d'elles est la mythique Bénarès qui a la réputation de produire les saris les plus beaux du monde. La légende leur prête une vie éternelle. Ils sont faits de soie très lourde, de broderie aux motifs complexes chargés. La seconde, Kanchipuram dans le sud de l'Inde, a fait ses preuves avec ses saris de soie les plus enviés de toutes les fêtes et parades. Ici la soie est légère comme un rêve et flotte sur les corps de celles qui les portent. L'Inde a offert au monde durant des siècles, la plus belle image qui soit, celle de ses femmes aux longs cheveux et aux grands yeux noirs, drapées avec raffinement dans ces étoffes de 6 mètres de fil d'or et d'argent mélangés aux couleurs chatoyantes. Cette exposition créée par Benoît Lange, emmènera directement les visiteurs au cœur de l'atelier du tisserand où ils pourront admirer les plus beaux saris princiers et s'immerger dans une ambiance indienne unique. Des ateliers de peinture sur soie seront proposés aux enfants, tous les mercredis, jeudis et vendredis de 14h à 18h et les samedis de 10h à 12h et de 13h à 17h.

## PUBLICITÉ

DÈS LE 1<sup>ER</sup> NOVEMBRE  
OUVERTURE À MONTREUX



**Panino Dessert**

Boissons  
Thés  
Cafés

Avenue des Alpes 42  
1820 Montreux  
Tél. 021 963 60 40  
Fax 021 963 60 47  
[info@panino-dessert.ch](mailto:info@panino-dessert.ch)  
[www.panino-dessert.ch](http://www.panino-dessert.ch)

Madame Regula Chatagny et Monsieur Claude Roch se réjouissent de vous accueillir à leur nouvelle enseigne dès le 1<sup>er</sup> novembre à l'Avenue des Alpes 42 à Montreux,

pour vous proposer leurs spécialités de boulangerie et confiserie préparées par leurs soins.

En respectant les produits du terroir et de la région,  
du lundi au vendredi de 6h30 à 18h30 et le samedi  
de 7h à 14h.

Et tous les samedis Brunch de 10h à 14h.

## Algues dans le Léman: des envahisseurs tenaces

**Environnement** • De juillet à octobre, la prolifération d'algues filamenteuses a rendu la tâche difficile aux pêcheurs professionnels du Léman. Exemple sur la Riviera.

Peu avant la mi-octobre encore («ndlr: date de fermeture de la pêche aux salmonidés»), j'ai levé des filets tout englués par les algues, imaginez sur 18 mètres de hauteur... C'était comme si je levais un saule ou un peuplier!», constate Henri-Daniel Champier, pêcheur professionnel à Clarens. «Ces algues vertes s'agglutinent sur les filets et les rendent visibles. Résultat les poissons les évitent, ce qui diminue considérablement le nombre de prises. Cela s'est déjà produit au cours des années précédentes, mais pas durant une si longue période.»

«Le phénomène, qui s'est amorcé au mois de juin déjà, a duré en effet particulièrement longtemps», confirme Jean-Claude Druart, spécialiste du phytoplancton à la Station d'hydrobiologie lacustre INRA à Thonon. «Le problème n'est cependant pas nouveau, puisque cette algue, présente dans le Léman depuis les années 70, a été très abondante déjà en 1977, 1996, 2001 et 2003. Il faut en outre souligner qu'elle n'est absolument pas toxique.»

**La faute à la météo... et au phosphore**  
Quant aux causes de cette prolifération de longue durée, Jean-Claude Druart les attribue notamment à certains facteurs météorologiques: «Cette algue verte filamenteuse, ou *Mougeotia gracillima*, se développe généralement avec le climat spécifique de l'automne: jours plus courts, plus frais, ensoleillement moindre et température du lac encore relativement élevée. L'année 2007 a été marquée par un début d'été frais et humide, un ciel couvert, faisant plus penser à un épisode automnal... Ce qui a favorisé ces algues.»

Un autre facteur à prendre en considération est la quantité encore importante de phosphore dans le lac: «Ce nutriment est l'élément clé dans le développement des algues», explique le spécialiste, et les teneurs sont actuellement encore trop élevées (environ 28 µg/litre). Il faudra compter entre une et trois décennies avant que le Léman ne redevienne comme en 1960, avec moins de 20 µg/litre...».

**Le rendement de la pêche affecté?**

Si le phénomène s'est apparemment réduit au cours de ces dernières semaines, il n'en reste pas moins que la prolifération de ces algues aura rendu particulièrement difficile durant plusieurs mois le travail des pêcheurs professionnels. Le rendement de la pêche en s'en ressentira-t-il pour autant? «Certainement, et aussi bien pour les salmonidés, comme les feras et les truites, que pour les perches», déplore Henri-Daniel Champier. Jean-Michel Troillet, garde-pêche du secteur Lausanne-Rhône, se montre quant à lui plus réservé: «Pour le rendement, il faut attendre la fin de l'année pour se prononcer...». Et plus philosophe aussi: «Le monde des algues est extrêmement complexe, et garde une part de mystère... Il s'agit avant tout d'un phénomène naturel, au même titre par exemple que celui du «sang des Bourguignons»: l'automne dernier encore, ces algues rouges lie de vin avaient proliféré dans le Léman, générant beaucoup d'inquiétudes. Elles avaient ensuite disparu de la surface, selon un cycle naturel.» Priska Hess

## Vevey

**Passerelles culturelles** - Née, en décembre 2005, la Plateforme d'Apprentissage Culturel (PAC) est un espace de découverte et de création culturelles inscrit dans la ville de Vevey. Elle désire promouvoir l'apprentissage culturel comme un facteur d'insertion pour tout un chacun. Regroupant en son sein des professionnels de la culture et du social, elle offre tout au long de l'année des mesures, des cours et des spectacles. La PAC a aujourd'hui l'occasion de concrétiser un projet de «passerelle d'accès à la culture» et de jouer un rôle dans la région au niveau de l'insertion sociale et de l'éveil culturel. Passerelles culturelles, c'est un rêve réaliste, un temps et un espace de création collectif et individuel pour s'enrichir les uns les autres, des ateliers de découverte animés par des professionnels et un prix bas favorisant l'accès à la nouveauté et à la culture pour deux samedis encore, le 3 novembre: passion solidarité, atelier de chant, et le 1er décembre: Manivelle Théâtre en Mouvement, atelier de théâtre. Prix minimal: Fr. 10.- la journée et Fr. 5.- le repas pris en commun. De 10h à 17h à la PAC, Ancienne-Monneresse 5, 1800 Vevey. Pour les personnes financièrement plus à l'aise, les dons sont les bienvenus. Informations et inscriptions auprès de Christian Thévenaz au 079 777 82 51ou [chris.th@bluewin.ch](mailto:chris.th@bluewin.ch).